

# Roundtable on Sustainable Biofuels

Une initiative du Energy Center de l'EPFL

Pour que les biocarburants tiennent leur promesse de durabilité



## Standard Global sur les Biocarburants Durables (Version Zéro) : Consultation pour l'Afrique de l'Ouest

Bamako, Mali, 26 novembre 2008

La **Version Zéro** est disponible en anglais, français, espagnol et portugais à l'adresse suivante

<http://cgse.epfl.ch/page70341.html>

### 1. Résumé :

Au cours de ses consultations internationales et participatives sur la version préliminaire (Version Zéro) du standard global sur la production de biocarburants durables, **la Table Ronde sur les Biocarburants Durables (Roundtable on Sustainable Biofuels - RSB)** a organisé un atelier d'une journée à Bamako, au Mali, afin de recueillir les réactions, opinions et suggestions des participants de l'Atelier du réseau COMPETE sur les Politiques Bioénergétiques en Afrique de l'Ouest (COMPETE Workshop on Bioenergy Policies in West Africa).

**Les remarques générales** concernant le standard de la RSB furent les suivantes :

- Le standard ne pourra être appliqué efficacement en Afrique en l'absence **d'un cadre cohérent et adapté garantissant que la législation, les politiques gouvernementales, les informations et technologies à disposition convergent** vers une production durable de biocarburants.
- Le standard ne peut en aucun cas contredire les lois existantes mais il peut aller au-delà en termes d'exigences de durabilité.
- Le standard est générique mais aura besoin d'être **interprété en fonction des contextes régionaux spécifiques** et adapté à la réalité des petits exploitants.
- Dans le cadre de la consultation requise (Etude d'impact) et de la mise en œuvre du standard, il est possible de s'adresser directement aux autorités et communautés locales, car la décentralisation est assez généralisée en Afrique de l'Ouest.  
Étant donné que l'Afrique souffre de l'érosion, de la rareté de l'eau, de la perte des ressources en biodiversité, des disputes sur les droits fonciers et de l'insécurité alimentaire, un tel standard peut s'avérer très bénéfique en plus des opportunités de répondre à la demande de produits

certifiés ou de gagner des crédits de carbone au travers du Mécanisme de Développement Propre (CDM).

**Les émissions de gaz à effet de serre (GES)** constituent un sujet brûlant de discussion en Afrique. Même si certains considèrent que les **Africains ne sont pas responsables des problèmes climatiques actuels** et doivent être autorisés à poursuivre leur développement économique sans obstacle lié aux GES, d'autres participants considèrent eux que **les GES vont constituer un problème de plus en plus important** si le développement économique progresse et qu'il serait donc plus sage de commencer à optimiser les cycles du carbone dès maintenant afin d'éviter de futurs problèmes.

Les discussions sur les **aspects environnementaux du standard RSB** incluent :

- La nécessité d'**impliquer les communautés locales dans l'identification des zones HCV et des services fournis par les écosystèmes.**
- Le problème posé par l'exigence d'un traitement des eaux usées dans des pays sans les infrastructures ou incitations gouvernementales le permettant.

La nécessité d'empêcher l'utilisation des OGM qui accroissent la dépendance des pays en voie de développement envers les pays développés et les grandes compagnies.

Les discussions sur les **aspects sociaux** incluent :

- Le problème réel lié à la sécurité alimentaire n'est pas tant la disponibilité de la terre que celle de la main-d'œuvre. **La production de biocarburants pourrait déplacer des emplois plutôt qu'en créer de nouveaux** en raison du manque de main-d'œuvre disponible.
- La nécessité de considérer les petits exploitants comme une priorité et de les aider à devenir plus compétitifs.

Au travers de systèmes décentralisés, la consultation des autorités locales suffit pour comprendre le contexte.

Les discussions fréquentes au sujet de **Jatropha curcas** (pourghère) peuvent être résumées par le dilemme consistant à choisir entre sa culture dans **des régions arides afin de lutter contre la désertification, l'érosion des sols ou le surpâturage** et produire des biocarburants **en quantités suffisantes pour le commerce national ou international**, ce qui requiert des terres arables et des intrants et pour lesquels plusieurs autres plantes pourraient donner de meilleures récoltes que le jatropha. Comme en ont convenu beaucoup de participants, ces deux bénéfices ne peuvent être conciliés et **l'argument d'une culture demandant peu d'intrants et poussant en terre aride ne peut être utilisé pour justifier une production de biodiesel de jatropha à grande échelle.**

## **2. Contexte :**

En août 2008, la RSB (Table Ronde sur les Biocarburants Durables) a publié la version préliminaire d'un standard international sur la production de biocarburants durables. Ce document, appelé « Version Zéro » est basé sur une consultation multi-acteur et internationale débutée en avril 2007 et ayant

impliqué près de 400 participants provenant de 40 pays. Le processus a été supervisé par le comité de direction de la RSB, composé d'experts provenant de compagnies, de producteurs, d'ONG, de gouvernements et du secteur académique.

Jusqu'en mars 2009, la RSB organise une nouvelle phase de consultations sur la Version Zéro afin de rassembler le plus possible de feedback et de peaufiner le document de manière à créer une « Version Une » (Version One). Ces suggestions et commentaires sont particulièrement importants dans les régions productrices où une grande partie du développement économique et des impacts sociaux et environnementaux potentiels sont en jeu. C'est pourquoi l'Afrique de l'Ouest a été choisie comme région-clef pour y tenir une consultation des parties prenantes.

Comme la RSB a eu le grand honneur de participer à l'« Atelier International sur les Politiques Bioénergétiques pour un Développement Durable en Afrique » du réseau COMPETE (Bamako, Mali. 25-27 novembre 2008), cette occasion a été saisie afin d'organiser une journée complète de consultation avec les participants où les questions générales, remarques et points spécifiques sur l'environnement ou les aspects sociaux ont été traités minutieusement.

Les questions et remarques ainsi que des réponses suivantes essaient de refléter les points principaux qui furent discutés durant cette intense journée de consultation. Nous invitons le lecteur à contacter la RSB ([rsb@epfl.ch](mailto:rsb@epfl.ch)) si certains points avaient été omis ou nécessiteraient clarification.

### **3. Questions et remarques générales sur la Version Zéro et la mise en œuvre du standard :**

#### **3.1 Général :**

- Le standard doit-il être adopté par les gouvernements des pays producteurs/incorporé dans les procédures légales ?

***Réponse de la RSB :** Les utilisateurs premiers du standard devraient plus probablement être les producteurs et raffineurs au travers de programmes de certification volontaire mais les gouvernements nationaux pourraient aussi être intéressés par l'utilisation du standard comme cadre de la politique de développement voire en utilisant certains critères dans la législation.*

- Puisque tous les pays possèdent leur propre législation, quelle est la légitimité de la RSB d'imposer des procédures ?

***Réponse de la RSB :** La RSB ne peut imposer quoi que ce soit, ni aux pays ni aux individus. Quand un producteur décide volontairement d'être certifié, parce que son pays impose des biocarburants certifiés ou afin d'exporter, cela demeure son choix propre. La certification peut nécessiter plus*

*d'efforts que ceux que la législation impose mais, en cas de conflit avec les lois existantes, celles-ci prévalent sur le standard.*

- Le standard de la RSB est-il du même type que ceux du FSC ou des produits « bio » ?

**Réponse de la RSB :** *Oui, dans le sens où les projets doivent être vérifiés par rapport à des critères afin d'en déterminer le degré de conformité mais certains critères sont vraiment propres aux biocarburants.*

- Quels sont les rapports entre les standards et les lois nationales ?

**Réponse de la RSB :** *Le standard peut aller au-delà des lois, en termes de conditions de durabilité mais il ne peut en aucun cas aller à l'encontre des lois existantes. La loi doit toujours prévaloir.*

- La RSB a-t-elle pris en compte les expériences passées ? Dans le passé, des standards ont échoué à être correctement appliqués. La mauvaise expérience du coton devrait aussi servir de leçon.

**Réponse de la RSB :** *En raison du travail fantastique déjà effectué par les autres programmes de certification (FSC, RSPO, 4C's, etc.), nous ne pouvons que construire sur ces expériences passées et apprendre d'elles. Ceci inclut aussi les récents problèmes rencontrés par certaines de ces initiatives dans l'application du standard et la mise en place d'une chaîne de vérification fiable.*

- Le standard de la RSB s'applique-t-il au bois ou au charbon ?

**Réponse de la RSB :** *Le standard de la RSB porte en premier lieu sur les biocarburants liquides utilisés pour le transport mais finalement, il ne devrait exister aucune restriction pour étendre le standard aux autres formes de bioénergies puisque la plupart des critères sont applicables à la production de biomasse en général.*

### **3.2 Les Standards de biocarburants en Afrique :**

- Le standard est-il orienté vers l'exportation ?

**Réponse de la RSB :** *Généralement oui puisque, à moins que le gouvernement ne décide de mettre en place une politique pour le développement de biocarburants durables sous une forme légale ou sous forme d'incitations financières, les producteurs n'ont aucune raison de vouloir se conformer au standard puisqu'il implique des coûts additionnels qui ne sont pas viables à moins d'être compensés par la demande de produits certifiés ou par des subventions. Cependant, il devrait y avoir un marché en Europe ou aux États-Unis, par exemple, pour les biocarburants durables produits au Sud.*

- Le standard est-il adapté à l'Afrique ?

**Réponse de la RSB :** *Comme le standard tend à être générique et applicable mondialement, il n'est pas forcément prêt à être appliqué tel quel. Une étape intermédiaire sera l'interprétation de ces*

critères dans un contexte donné (pays, région). Cela devrait permettre d'être plus spécifique et de se focaliser sur les impacts les plus importants.

- Quels sont les avantages pour l'Afrique d'utiliser le standard ?

**Réponse de la RSB :** Désertification, érosion, problèmes de disponibilité et qualité de l'eau, de droit foncier et de sécurité alimentaire sont des réalités africaines auxquelles le standard essaie de s'attaquer. Les biocarburants certifiés peuvent aussi offrir des opportunités pour pénétrer les marchés américains et européens tout comme des perspectives pour le Mécanisme de Développement Propre (MDP ou Clean Development Mechanism CDM) et les crédits carbone.

### **3.3 Autres commentaires :**

- Plusieurs pays possèdent une structure décentralisée où les autorités locales sont les acteurs-clés à impliquer à toutes les étapes du processus, comme par exemple dresser les cartes des écosystèmes importants ou participer à des enquêtes sociales. La mise en œuvre du standard devrait être déléguée aux comités nationaux.
- Certains participants doutaient que des objectifs significatifs de production/consommation de biocarburants pussent être atteints par des petits exploitants seuls.
- Dans les politiques nationales, le libéralisme économique a considérablement modifié les modèles d'exploitation agricole et de développement rural. Auparavant, les villages étaient réellement centralisés avec leur propre chaîne locale de production-transformation-consommation. Désormais, l'influence mondiale s'accroît et les étrangers peuvent acheter des terrains et emporter tous les bénéfices de la culture à l'extérieur du pays. Comme les partenaires financiers ont tendance à promouvoir cette situation, les exploitants et les autorités n'ont d'autre choix que de jouer le jeu. Finalement, les politiques internationales ont acquis plus d'influence que les politiques nationales dans les zones rurales et auprès des agriculteurs.

### **3.4 Application :**

- Comment passer d'une production non certifiée à une production certifiée ?

**Réponse de la RSB :** Au travers d'un programme de certification volontaire, la RSB souhaite encourager une amélioration continue plutôt que d'exiger immédiatement que les meilleures pratiques soient adoptées. Par conséquent, une fois un certain nombre de conditions minimales remplies, les producteurs devraient s'engager à poursuivre une amélioration continue qui devrait les aider à adapter progressivement leur chaîne de production. Les gouvernements ou les institutions concernés doivent aussi être impliqués comme c'est le cas, par exemple, pour réaliser l'identification

*nationale et la cartographie des zones HCV. D'une manière plus générale, les effets d'un tel standard volontaire seront limités si les cadres ou politiques nationaux ou régionaux ne sont pas cohérents.*

- Comment surmonter de possibles compromis entre les priorités nationales et le standard ?

**Réponse de la RSB :** *En aucun cas le standard de la RSB ne devrait se trouver en contradiction avec la législation existante. Cependant, des conflits peuvent exister. En tant qu'initiative internationale et participative, la RSB essaie de mettre en place un standard qui soit également équitable pour tous les pays et les parties prenantes. Les critères actuels font consensus pour de nombreux experts de différents pays et secteurs, ce qui leur donne une certaine légitimité à aborder les aspects qui sont équitables et bénéfiques pour le plus grand nombre de personnes. Si un pays décidait d'aller à l'encontre du consensus, en dépit de ses bases scientifiques et rationnelles pour atteindre une véritable durabilité, les conséquences pourraient être une incapacité à exporter vers les États-Unis ou l'Union Européenne ou bien encore de ne pouvoir recevoir le tampon de certification volontaire. Il y a des aspects sur lesquels la RSB peut autoriser une certaine flexibilité mais par tous, par exemple le défrichage de forêts primaires ou le travail des enfants.*

- Quand le standard pourra-t-il être considéré comme étant en vigueur ?

**Réponse de la RSB :** *La Version Un (Version One) du standard sera publiée en juin 2009 et constituera la base pour le développement des indicateurs. Les programmes de certification prennent en général du temps avant de devenir opérationnels ; il a fallu près de cinq ans de travail à la Table Ronde pour l'Huile de Palme durable (Roundtable for Sustainable Palm Oil) avant que la première huile de palme certifiée ne soit commercialisée.*

- Comment les standards sont-ils appliqués aux petits producteurs ?

**Réponse de la RSB :** *La distinction entre petits et gros exploitants constitue une préoccupation constante au cours du développement de ce standard. Jusqu'à présent, les Groupes de Travail de la RSB se sont accordés sur le fait que le niveau d'exigence des critères inclus jusqu'ici tend plutôt à l'orienter vers les producteurs à grande échelle. Une version adaptée devra par conséquent être développée pour les petits producteurs.*

- L'Évaluation d'Impact Environnemental et Social (ESIA) décrite en 2a inclut de nombreux paramètres. Qui prendra en charge les coûts d'une telle évaluation ?

**Réponse de la RSB :** *Une ESIA simplifiée devrait être proposée pour les petits producteurs avec des conditions requises appropriées.*

### **3.5 Autres commentaires :**

- Le langage devrait être simplifié et les conditions requises devenir plus « opérationnelles ».

- Le contenu de l'ESIA (Principe 2) devrait être détaillé au travers d'un tableau synoptique incluant les types d'impacts pour différentes classes d'écosystèmes et avec des références pour les procédures standards.
- Les critères devraient être traduits afin que les populations locales puissent les comprendre clairement et participer aux consultations.
- Globalement, certains participants ont l'impression que le standard devrait plutôt suivre une approche bottom-up (du bas vers le haut) ; il existe en l'état actuel trop de restrictions ce qui peut être décourageant.
- Une planification locale de la production de biocarburants est nécessaire afin d'identifier les services fournis par les écosystèmes ou les impacts sociaux.
- Il est important de fournir suffisamment d'informations et de laisser suffisamment de temps aux producteurs pour décider des meilleures options de production puisqu'ils peuvent ne pas avoir d'opinion immédiate sur les risques et les opportunités de récoltes et de systèmes de production particuliers.
- Suggestion de créer un type de fond alimenté par les producteurs, processeurs, intermédiaires et autres parties prenantes afin d'aider les petits producteurs à se conformer au standard ou utiliser des incitations comme des primes ou des subventions. Par exemple, en Zambie, 0,1 cent/L de carburant acheté est utilisé pour la réhabilitation des routes.
- De façon similaire au premier principe, toutes les données et documents utilisés au cours de l'évaluation devraient aussi être certifiés en raison du haut degré d'incertitude des données.

#### **4. Questions et remarques sur les principes et critères environnementaux/GES :**

##### **4.1 Gaz à Effet de Serre (GES) :**

- Principe 3. « L'atténuation des changements climatiques » implique des aspects plus larges de ceux-ci comme les radiations qui doivent être prises en compte (albedo, absorption d'énergie) en plus du calcul des GES.
- Les principes et critères des GES sont considérés comme « trop scientifiques » pour une application aisée. Des incitations doivent être mises en place afin d'encourager les réductions de GES. L'idée de limiter les émissions de GES ne fait pas l'unanimité puisque nombreux sont ceux qui la considèrent comme un obstacle au développement économique alors que l'Afrique n'est responsable que d'une infime part des émissions responsables aujourd'hui du changement climatique. Cependant, la question des GES devrait émerger progressivement, au fur et à

mesure du développement des pays, surtout puisque la majorité des projets d'électrification en Afrique prévoient la construction de centrales au charbon.

- Le critère 3e (le changement indirect de l'utilisation des terres) va au-delà des capacités des producteurs.
- La promotion des terres abandonnées doit être plus générale dans le standard.
- Promouvoir l'utilisation des terres en friches (inexploitées)/dégradés est plus pertinent dans certaines régions que dans d'autres. Par exemple, certains pays peuvent posséder des terres arables en friches et ne pas avoir besoin d'utiliser des terres dégradées.
- L'une des options suggérées fut qu'« atténuation » soit remplacé par « adaptation » afin de souligner le fait que des plantes comme jatropha sont aussi plantées pour répondre aux changements climatiques dans certains endroits.

#### **4.2 Conservation/Biodiversité :**

- Les HCV doivent être identifiées avec l'assistance des populations locales qui connaissent aussi les valeurs des écosystèmes. Il est utile d'améliorer la conscience du concept de HCV.
- Quelles sont les relations entre les standard internationaux sur la biodiversité et les politiques nationales ?

**Réponse de la RSB :** *En général, le standard ne peut pas contredire les lois existantes mais, à moins que la législation nationale ne couvre déjà tous les aspects du problème, la RSB peut inciter les producteurs à aller au-delà des lois existantes concernant la biodiversité.*

- Critère 7a : cartes et outils sont référencés mais qui va soutenir les petits producteurs ?
- Le critère 7 b devrait être renforcé pour que « partout où cela est possible la continuité des services fournis par l'écosystème doit être préservée dans la production de biocarburants. »

**Réponse de la RSB :** *Le standard de production seul ne permettra pas un effet maximal s'il n'est pas intégré dans un cadre institutionnel et économique plus large et cohérent, ce qui implique la participation d'institutions gouvernementales et non gouvernementales. La contribution de ces institutions pourrait inclure une assistance technique en termes d'informations scientifiques et écologiques, par exemple en menant l'identification des zones HCV au niveau national comme plusieurs pays l'ont déjà effectuée.*

- Principe 7. Les connexions entre écosystèmes devraient être prises en compte puisque plusieurs écosystèmes peuvent être interconnectés et indirectement affectés par les impacts subits par l'un d'eux.

**Réponse de la RSB :** De manière similaire au principe sur l'eau, nous adapterons le critère pour qu'il se réfère au bassin versant dans son ensemble afin de garantir que les écosystèmes interconnectés soient protégés.

#### 4.3 Gestion du sol/de l'eau :

- La « santé » du sol fait-elle référence à la pollution ? Quel est le degré de pollution dû aux biocarburants envisagé ?

**Réponse de la RSB :** Le terme « santé » implique de fait l'absence de pollution significative ; ce terme a été choisi en raison de sa connotation positive. Les biocarburants ont exactement le même potentiel de pollution que tout autre produit agricole ce qui signifie qu'ils peuvent être cultivés de manière intensive aux dépens des écosystèmes, des ressources du sol et de l'eau ou bien cultivés de manière durable. Il n'existe pas de pollutions spécifiques dues aux biocarburants comparés au reste de l'agriculture, il s'agit seulement d'une question de choix de méthodes de production.

- 9d. Le traitement des eaux usées est une question importante en Afrique mais aucun cadre n'existe pour faciliter une gestion correcte des eaux usées et les infrastructures nécessaires sont parfois inexistantes. Une des étapes préliminaires importantes consisterait à pousser les gouvernements nationaux à mettre en place une structure légale cohérente et à sensibiliser les agriculteurs aux questions et solutions liées à l'eau afin d'améliorer les pratiques.
- Le critère sur la gestion des sols fait-il référence aux pratiques de culture biologique ?

**Réponse de la RSB :** La gestion biologique des sols constitue un type de « bonne pratique » permettant de se conformer à ces critères. La RSB tient à promouvoir ces pratiques alternatives afin de montrer que des productions durables à grande échelle peuvent aussi rester économiquement viables.

#### 4.4 Technologies et OGM :

- Les analyses d'OGM requièrent beaucoup de compétences et d'infrastructures scientifiques qui ne peuvent pas toujours être disponibles dans une zone de production donnée. Par conséquent, les analyses risquent de dépendre d'institutions étrangères ayant une connaissance limitée du contexte.
- La condition la plus importante est que l'utilisation d'OGM n'augmente pas la dépendance des pays en voie de développement envers les pays développés.
- Des législations sur les OGM sont progressivement mises en place dans plusieurs pays en voie de développement et la conformité avec ces lois doit être prioritaire.

**Réponse de la RSB :** Pour le standard dans son ensemble, aucun critère ne peut contredire les lois existantes. Les critères peuvent aller au-delà de la législation existante mais pas à l'encontre de celle-ci.

- Il est crucial d'informer les producteurs sur les technologies et les graines afin de leur permettre de faire les bons choix.
- Dans le contexte africain, le terme « rentabilité économique » pourrait être interprété comme favorisant la production à grande échelle tandis que le terme de « rendement équitable » semble être plus approprié, c'est-à-dire maximisant le développement et la redistribution des bénéfices.
- Comment la RSB va-t-elle concrètement traiter le problème des terres dégradées ?

**Réponse de la RSB :** *La RSB compte faire référence au travail mené actuellement par le WWF et d'autres initiatives sur la définition des terres marginales afin de l'incorporer au standard. De manière plus générale, la RSB est impatiente d'inclure des références à des sources ou initiatives existantes et crédibles.*

## **5. Questions et remarques sur les Principes et Critères Sociaux :**

### *5.1 Développement rural :*

- Au Mali, tout nouveau projet de grande envergure doit se conformer au plan de développement socio-économique annuel établi par les autorités locales afin d'obtenir une autorisation.
- Le développement de nouveaux projets peut être motivé par d'autres buts que le développement local, tels que le profit personnel ou les bénéfices électoraux. La volonté politique est un facteur important pour développer les projets dans la bonne direction.
- Alors que les petits exploitants constituaient la majorité en Afrique, le boom des bioénergies tend à favoriser les grands exploitants, les petits étant passés au second plan et ne recevant pas de soutien. Les petits exploitants devraient faire l'objet d'une action prioritaire, en particulier puisque dans certains pays, ils furent à l'origine de la première révolution verte.
- En dépit de cette situation, le système économique actuel ne peut être modifié et les gens doivent devenir plus compétitifs, en se regroupant en coopératives ou en syndicats, par exemple. Les politiques établies par les gouvernements doivent viser à stimuler les populations locales au travers de dispositions compétitives.
- Le principe 5 devrait inclure des éléments permettant de réduire la dépendance des producteurs envers les investisseurs, que celle-ci soit financière ou technique.

**Réponse de la RSB :** *Cet aspect est partiellement traité dans le Principe 11 mais il nécessite certainement d'être accentué. Le « Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités (GERES) » travaille actuellement sur ces aspects.*

- Le terme « indigène » peut être considéré comme péjoratif en français.

### **5.2 Consultation communautaire :**

- La RSB devrait entreprendre plus de consultations dans des pays variés et dans des conditions variées.
- Dans les pays africains, la décentralisation permet aux compagnies et aux possibles agences de certification d'interagir directement avec les autorités locales qui peuvent être considérées comme légitimes pour représenter l'opinion de la population. Cependant, si le temps et les moyens le permettent, il est recommandé d'essayer de consulter les individus (comme les groupes de femmes par exemple), mais toujours après les autorités légales afin d'éviter de court-circuiter la hiérarchie normale. Le maire est le premier niveau d'autorité avec lequel discuter, véhiculant à la fois la légitimité légale et traditionnelle. Les petits exploitants doivent aussi être consultés afin de comprendre leur réalité et leur cadre traditionnel.
- Dans le cas de larges projets privés, il est difficile d'avoir une influence sur la décision par l'entreprise d'organiser des consultations avec les communautés et le partage des bénéfices. Puisque le site du projet dépend du propriétaire, incitations financières et le business plan peuvent aider à orienter la production dans la bonne direction.

### **5.3 Sécurité alimentaire :**

- Tandis que 6a renforce le principe, 6b semble l'affaiblir puisqu'il requiert un instantané de la situation en termes de sécurité alimentaire mais pas d'estimation sur le long terme. En réalité, la situation alimentaire peut être excellente une année mais, en quelques années, de maigres récoltes ou des perturbations climatiques peuvent rapidement mener à des pénuries alimentaires. L'augmentation de la population devrait aussi être intégrée lors de l'évaluation des terres disponibles afin d'anticiper la demande croissante de nourriture au cours des décennies suivantes.
- Le problème principal lié à la sécurité alimentaire en Afrique n'est pas la terre mais la main-d'œuvre ! Un large consensus parmi les participants de tous les pays représentés est que la principale menace sur la sécurité alimentaire est le manque de main-d'œuvre à différentes étapes de la production alimentaire. La production de biocarburants pourrait déplacer des emplois agricoles existants plutôt que d'en créer de nouveaux. Cet aspect devrait aussi être inclus dans le critère sur la sécurité alimentaire. Une des options pour atténuer ce problème est de pratiquer les cultures croisées et les rotations de cultures. Il a aussi été souligné que la mécanisation libèrera plus de temps de travail.
- La non-utilisation de cultures de subsistance pour les biocarburants devrait être mentionnée dans la guidance sous le principe 6.

#### **5.4 Droits de l'homme :**

- Le critère 4c semble très similaire à la Convention des Nations-Unies sur les Droits de l'Enfant, cette référence devrait être plus pertinente que celle de l'OIT.

#### **6. Questions et remarques spécifiques sur le pourghère (jatropha) :**

- Certains participants considèrent que le jatropha n'est pas toujours développé pour les meilleures raisons ni dans les sites les plus appropriés. Cultivée sur des terres semi-arides, la plante ne permet de récolter que peu d'huile et un nombre limité de graines ce qui empêche la perspective d'une production commerciale de biocarburants mais permet néanmoins de lutter contre la désertification et l'érosion du sol ; si les biocarburants sont prévus pour être produits sur des terres fertiles avec intrants, le jatropha est loin de constituer la meilleure option, comparé au palmier par exemple. Un choix est donc nécessaire à un moment donné.

**Réponse de la RSB :** *Un groupe de travail spécifique sur le jatropha va très bientôt être mis en place sous les auspices de la RSB. De plus amples discussions sur le jatropha ont été tenues à New Delhi durant la consultation de la RSB pour l'Asie du Sud en juin 2008 ; les détails sont disponibles à l'adresse suivante <http://cgse.epfl.ch/page71636.html>*

- Davantage de recherches doivent aussi être entreprises afin d'étudier la possible dissémination de la toxicité du jatropha à travers l'eau drainée dans le sol. L'utilisation de tous les sous-produits du jatropha devrait permettre de réduire ce risque.

**La RSB tient à chaleureusement remercier le réseau COMPETE, le Mali Folkecenter, le WIP et tous les organisateurs de la rencontre de Bamako pour l'opportunité d'organiser cette consultation et le soutien logistique particulièrement utile.**